

PUCA

plan
urbanisme
construction
architecture

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018 - 2019



SOMMAIRE

PAGE 4 — EDITORIAL : HÉLÈNE PESKINE, SECRÉTAIRE
PERMANENTE DU PUCA

PAGE 6 — FAITS MARQUANTS 2018 - 1ER TRIMESTRE 2019

PAGE 8 — SOLIDARITÉ

Ville accueillante

Parcours de l'exilé : du refuge à l'installation

Biens communs et territoires

Diversification dans le Plan National de Rénovation Urbaine

Gouvernance participative de projet : modèle IBA

Voisinage

(Rendre) la ville (plus) incluante

Logement et usages du logement en 2030

Habitat participatif

Vieillessement de la population et habitat

PAGE 20 — INNOVATION

Premice

European

BIM-Maquette numérique

Ville intelligente, ville numérique

La gouvernance urbaine de /par l'innovation

Démonstrateurs industriels pour la ville durable

Les nouveaux modes de la fabrique urbaine : premiers retours sur les

"Réinventer"

Nouveaux modèles économiques urbains

Le hors champ de la production architecturale et urbaine

PAGE 32 — RÉSILIENCE

Densité, formes urbaines et biodiversité

Laboratoires d'aménagement littoral

Immeubles à vivre en bois

Evaluation en coût global d'un projet d'aménagement

Copropriétés : vers une transition juridique ?

ESCO : rénovation énérgétique des logements privés

REHA : réhabilitation à haute performance environnementale de l'habitat

PAGE 42 — TERRITOIRE

POPSU Métropoles

POPSU Territoires

Retour sur vingt ans d'action publique urbaine

Finances locales et aménagement

Réinventons nos coeurs de ville

Parangonnage des villes moyennes : France, Italie, Royaume-Uni, Allemagne

L'accessibilité des espaces ruraux aux métropoles

L'international comme ressource et comme contrainte de faire la ville-cité

Prix de thèse sur la ville

ÉDITORIAL

4



— Nos orientations se déclinent en quatre grandes majeures : solidarité, innovation, résilience et territoire. Le PUCA poursuit l'ambition d'aider à trouver de nouvelles voies pour construire et faire la ville, toutes les villes quelles que soient leurs échelles, en conciliant créativité, progrès écologique et inclusion sociale. —

HÉLÈNE PESKINE Secrétaire permanente du PUCA

2018 est une année de refondation du PUCA. Sous la présidence attentive et bienveillante de notre président, Robert Herrmann, président de l'Eurométropole de Strasbourg, nous avons convoqué nos instances de gouvernance pour adopter un nouveau programme partenarial couvrant la période 2018-2022.

Pour l'occasion, nous avons fait le choix de réunir ensemble, au sein du comité des parties prenantes, nos partenaires scientifiques, professionnels et institutionnels, afin d'affirmer notre vocation de médiateur entre chercheurs, praticiens et décideurs. Notre programme de travail a ensuite été soumis, sur la base de l'avis du comité des parties prenantes, à la validation de nos administrations de tutelle.

Nos orientations se déclinent en quatre grandes majeures : solidarité, innovation, résilience et territoire. Le PUCA poursuit l'ambition d'aider à trouver de nouvelles voies pour construire et faire la ville, toutes les villes quelles que soient leurs échelles, en conciliant créativité, progrès écologique et inclusion sociale.

2018 est aussi une année de transition, marquée par la fin d'un certain nombre d'actions, le renouvellement de programmes arrivant en fin de cycle, l'engagement de nouvelles investigations. Le programme des démonstrateurs industriels pour la ville durable est ainsi arrivé à un tournant, celui où il faut capitaliser les expériences pour faire progresser les innovations qui concentrent le plus d'attente. C'est

le cas de l'autoconsommation collective d'électricité pour le développement de laquelle le groupe « verrou » constitué par le PUCA aura été particulièrement utile.

Quelques autres thématiques ont fortement marqué la production de l'année. La question de l'installation des migrants a ainsi donné lieu à deux séminaires, un colloque et la publication de trois ouvrages.

Celle des territoires a également généré une intense activité : lancement de la troisième session de POPSU Métropoles, lancement d'un nouveau programme POPSU Territoires dédié aux petites villes, tenue du séminaire « Villes en décroissance », colloque sur l'internationalisation des villes, publication d'ouvrages.

L'architecture et la construction n'ont pas été en reste avec la poursuite des programmes ESCO, BIM, le lancement du concours « Logements et usages du logements en 2030 », la préparation de la 3ème session de REHA, et la création de la plate-forme PREMICE.

Enfin, 2018 est une année de consolidation de la politique éditoriale du PUCA, avec la création de nouvelles collections dans des formats plus facilement accessibles au plus grand nombre. Ainsi, la collection *Réflexions en partage* en complétant l'édition de rapports de recherches, permet de valoriser la recherche *in itinere* dans un format court et appropriable par tous. La collection *Les conférences POPSU* propose, quant à elle, une retranscription sous forme de *verbatim* des conférences prononcées par les chercheurs ou acteurs du programme.

En parallèle, la communication autour des missions et programmes du PUCA a été renforcée par la réalisation de brochures dédiées et le déploiement de la newsletter.

Au plan budgétaire, la totalité des crédits délégués au PUCA par la Direction générale de l'aménagement, du logement et

— 2018 est une année de consolidation de la politique éditoriale du PUCA, avec la création de nouvelles collections dans des formats plus facilement accessibles au plus grand nombre. Ainsi, la collection *Réflexions en partage* permet de valoriser la recherche *in itinere* dans un format court et appropriable par tous. —

de la nature auront été engagés pour un montant global de 1,6 millions d'euros. En matière de ressources humaines, l'année 2018 aura permis le renforcement de l'équipe POPSU avec l'ouverture et le recrutement d'un secrétaire scientifique pour le programme.

Malheureusement, l'année 2018 aura aussi été celle du deuil de Marie-Flore Mattei, décédée le 10 mars au terme d'un long combat de trois années contre la maladie, à qui je voudrais rendre ici un dernier hommage.

Marie-Flore Mattei a été pendant dix ans chargée de mission au PUCA et rédactrice en chef des *Annales de la recherche urbaine*. Géographe et ingénieure des Travaux Publics de l'Etat, elle a participé également à l'animation de la revue *Espaces Temps* avec Jacques Lévy ainsi qu'à la conception et au pilotage de nombreux programmes de recherche urbaine au sein de différentes institutions, notamment le CNRS. Elle a également enseigné à Paris X Nanterre et Paris I Panthéon-Sorbonne.

Marie-Flore Mattei était réputée dans le monde de la recherche urbaine pour sa redoutable rigueur intellectuelle et littéraire, son sens de l'humour féroce et son dévouement sans faille auprès de nombreux jeunes doctorants qu'elle a accompagnés au bout de leurs thèses.

Elle laisse un vide immense auprès de tous ceux qui l'ont côtoyée au PUCA.

FAITS MARQUANTS 2018 - 1ER TRIM. 2019

6

Parution

L'éveil métropolitain. L'exemple de Bordeaux (POPSU)

Séminaire

Séminaire Altergrowth "Politiques alternatives de développement dans les villes en décroissance"

Janvier



Février

Lancement consultation

POPSU Métropoles

Séminaire

Villes européennes et accueil des migrants -
Session 2 : « Welcoming cities : case studies »



Colloque "L'accueil, l'installation et la circulation des migrants"

Mars

Parution

Jardin & eau

Des idées pour économiser la ressource

Séminaire

Villes et réseaux de villes face à la question migratoire - 2017-2018 - When city-networks tackle migrations issues

Mai

Colloque

L'accueil, l'installation et la circulation des migrants

Séminaire

Villes et réseaux de villes face à la question migratoire - 2017-2018 - Welcoming cities : case studies

Juin

Concours

Remise du Prix de thèse sur la ville PUCA/ APERAU/CDC

Séminaire

Séminaire REHA / "Réhabilitation de l'habitat : pratiquer"

Lancement consultation

POPSU Territoires

Parutions

- Parcours de l'exilé : du refuge à l'installation
- Aménager sans exclure, faire la ville inclusive

1^{er} trimestre 2019

Forum

Forum annuel POPSU à Strasbourg

Lancement concours

15^{ème} session du concours European : Villes Productives 2

Lancement consultation

Requalification à haute performance environnementale de l'habitat - REHA3

Lancement programme

Densité, formes urbaines, biodiversité

Accompagnement des projets

Réinventons nos coeurs de ville

Parution Conférences POPSU

- Métropoles invisibles - Les métropoles au défi de la métropolisation
- Résilience des métropoles. Le renouvellement des modèles
- Pour un nouveau récit territorial

Parutions

- Villes et architectures en débat
- Les sites patrimoniaux exceptionnels : une ressource pour les territoires
- Lieux ordinaires, avant et après le tourisme
- Avant l'architecture : une programmation habitée
- Annales de la recherche urbaine : la ville standardisée



Décembre

Colloque

European, 30 ans d'avance

Création

Plateforme Premice

Novembre

Colloque international

Réhabilitation de l'Habitat : quels enjeux pour le XXI^{ème} siècle?

Parutions

- Densifier | Dédensifier. Penser les campagnes urbaines
- (Re)penser les politiques urbaines. Retour sur 20 ans d'action publique dans les villes françaises
- La mer, cet ennemi de plusieurs siècles

Lancement concours

Logement et usages du logement en 2030

Lancement chaire

Chaire partenariale d'enseignement et de recherche en architecture : Le littoral comme territoire de projets

Septembre

Congrès USH

Présentation REHA 3, BIM-Maquette numérique, concours "Logement et usages du logement en 2030"

Parutions

- Former à la réhabilitation : enseignements supérieurs et professionnels
- La ville accueillante
- Programme partenarial PUCA 2018-2022



Octobre

Colloques

- L'internationalisation des villes au (début) du 21^{ème} siècle : enjeux, processus, stratégies
- 1^{ère} rencontre POPSU en régions à Rouen

Parution

Le retour des villes dissidentes



165
365
825
950
493
2025



1- SOLIDARITÉ

PAGE 10 — LA VILLE ACCUEILLANTE

PAGE 11 — PARCOURS DE L'EXILÉ : DU REFUGE À L'INSTALLATION

PAGE 12 — BIENS COMMUNS ET TERRITOIRES

PAGE 13 — DIVERSIFICATION DANS LE PLAN NATIONAL DE RÉNOVATION URBAINE

PAGE 14 — GOUVERNANCE PARTICIPATIVE DE PROJET : MODÈLES IBA

PAGE 15 — VOISINAGE

PAGE 16 — (RENDRE) LA VILLE (PLUS) INCLUANTE

PAGE 17 — LOGEMENT ET USAGES DU LOGEMENT EN 2030

PAGE 18 — HABITAT PARTICIPATIF

PAGE 19 — VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ET HABITAT



Bidonville en Essonne © Laurent Malone

Recherche

DATE D'ENGAGEMENT
2016

PARTENAIRES
Défenseur des droits / DIAR / DIHAL /
Insittut Convergence Migrations

CONTACTS
François Ménard / Bertrand Vallet
Tél. 01 40 81 24 79 / 24 80
francois.menard@developpement-durable.
gouv.fr
bertrand.vallet@developpement-durable.
gouv.fr

SITE WEB
www.urbanisme-puca.gouv.fr/l-accueil-la-circulation-et-l-installation-des-a1299.html

Cette recherche menée par une équipe pluridisciplinaire de l'ENSA Paris Belleville a permis d'apporter un éclairage sur la figure du campement construit à l'initiative de collectivités selon les normes du camp « humanitaire ».

Il s'agit d'examiner les interactions de ce campement avec la ville, à quelles conditions il peut en constituer un nouveau quartier ou participer à un nouveau régime d'hospitalité urbaine. La recherche a été co-financée par la mairie de Grande Synthe qui y est très impliquée.

La Ville Accueillante est un projet de recherche-pédagogie-action qui s'est développé à partir de l'expérience de Grande-Synthe entre 2015 et 2017, quand la Mairie, Médecins Sans Frontières et de nombreuses associations ont tenté de mettre en place une réponse coordonnée à cette crise de l'accueil.

Partant d'une analyse poussée de ce qui s'y est joué, ainsi que de retours d'expériences faits dans des villes du monde entier, des scénarios et des pistes de solutions sont alors

proposés pour aller dans le sens d'une pensée architecturale et urbaine de l'accueil : la ville accueillante.

Un ouvrage intitulé « La ville accueillante. Accueillir à Grande-Synthe, questions théoriques et pratiques sur les exilés, l'architecture et la ville » a été publié en octobre 2018 dans la collection *Recherche* du Puca.





PARCOURS DE L'EXILÉ : DU REFUGE À L'INSTALLATION



Centre d'hébergement d'urgence à Paris 16^e | Air et Moon Architecture © Terra

Recherche

DATE D'ENGAGEMENT

2016

PARTENAIRES

Défenseur des droits / DIAR / DIHAL /
Insittut Convergence Migrations

CONTACTS

François Ménard / Bertrand Vallet
Tél. 01 40 81 24 79 / 24 80
francois.menard@developpement-durable.
gouv.fr
bertrand.vallet@developpement-durable.
gouv.fr

SITE WEB

www.urbanisme-puca.gouv.fr/l-accueil-la-circulation-et-l-installation-des-a1299.html

Cette recherche conduite par des anthropologues et sociologues vise à effectuer un suivi longitudinal d'un groupe de réfugiés afin d'observer, comprendre et décrypter le maillage de services, de relations d'aide, de liens de protections et de lieux mis à disposition qui conduisent à des installations durables des réfugiés.

Qu'est-ce que s'installer durablement veut dire pour eux ? Comment pensent-ils leur « carrière de réfugié » ? Pour répondre à ces questions de manière concrète et pragmatique, l'équipe pointe l'ensemble des facteurs (statut, protection sociale, ressources, pratiques effectives) qui constituent l'installation puis analyse les points de bascule dans les parcours, l'usage des réseaux d'aide institutionnelle et de solidarité informelle. Ce travail de suivi est mené à partir d'une ethnographie de camps humanitaires, dont celui de la Porte de la Chapelle à Paris. L'équipe effectue un suivi des parcours d'intégration des hommes arrivés dans leur localité d'orientation à partir d'entretiens répétés à intervalles réguliers, dès leur arrivée jusqu'aux différentes étapes de leurs installations respectives.

Un second volet de cette recherche porte sur les « hôtels-budgets » franchisés construits en périphérie des villes et à proximité des grands axes de circulation. Depuis dix ans, faute de place suffisante dans les hébergements d'urgence, les autorités publiques logent dans ces établissements bon marché des personnes en grande précarité pour une nuit, quelques jours, et parfois plusieurs mois. Ces nou-

veaux hôtels d'urgence permettent d'abord de soulager les flux tendus des structures d'accueil, ensuite de rassembler les membres des familles parfois éparpillés, enfin d'éviter les contacts entre les différents publics de l'urgence sociale. Il arrive que les familles de migrants côtoient des touristes, des ouvriers ou des travailleurs de passage, malgré une séparation des étages ou des ailes des établissements, entre le « social » et la « clientèle classique ».

L'équipe explore tout d'abord les différentes manières d'habiter ces chambres. A l'échelle de l'hôtel tout d'abord, comment organiser son intimité entre un espace individuel sommaire, une cuisine et des sanitaires collectifs ? Comment s'approprier cet espace si standardisé et pensé pour ne passer qu'une nuit ? Sur une autre échelle spatiale ensuite, il s'agit de révéler les va-et-vient vers les centres villes éloignés. En observant les modes d'occupation des espaces communs, les rythmes entre les familles avec ou sans enfants, les relations entre tous les services de la commune, l'enjeu est de rendre préhensibles dans toute leur densité ces espaces d'extraterritorialité qui échappent le plus souvent au regard.



Jardin partagé © Terra

Recherche

DATE D'ENGAGEMENT
2017

PARTENAIRES
EIVP / Lab'urba / Inra / Proximités / UMR
SAD-APT / UPS

CONTACTS
François Ménard / Bertrand Vallet
Tél. 01 40 81 24 79 / 24 80
francois.menard@developpement-durable.
gouv.fr
bertrand.vallet@developpement-durable.
gouv.fr

SITE WEB
www.urbanisme-puca.gouv.fr/projet-bis-
cote-biens-communs-et-territoire-a1099.html

Le projet « **BienS COmmuns et TERRitoire** » (BISCOTE) porte sur le thème émergent des biens communs en tant que nouvelle approche de création et de gestion des ressources urbaines et territoriales.

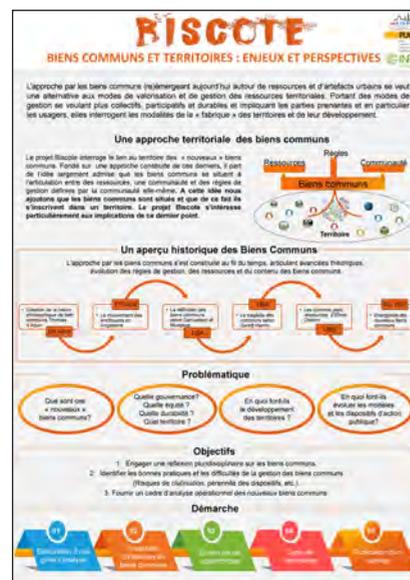
Le projet se décline en deux volets :

- un volet théorique et conceptuel structuré autour de séminaires et d'échanges entre chercheurs, avec des praticiens ;
- un volet plus empirique et opératoire construit autour de l'identification et de l'analyse de ces « nouveaux communs », et des initiatives y afférant en France et à l'étranger. L'objectif est d'alimenter les débats, de comprendre les logiques et processus à l'œuvre, et surtout d'identifier les difficultés et les bonnes pratiques en la matière.

Que sont ces « nouveaux » biens communs, en quoi consistent-ils concrètement ? Qu'est-ce qui explique leur dynamisme actuel ? Quelles implications ont-ils en termes d'acteurs, de coordination, de gouvernance et de cadre juridique ? En particulier en termes d'équité et de gestion à long terme des objets-ressources concernés ? En quoi participent-ils au développement des territoires, urbains no-

tamment (mais pas seulement) ? En quoi font-ils (ou non) évoluer les approches et conceptions du développement territorial et par là les dispositifs d'action publique ?

Le Projet BISCOTE est conduit par l'EIVP et l'Inra. Le séminaire s'est déroulé en 2017 et en 2018. Un ouvrage de synthèse sera publié dans la collection *Recherche* du PUCA fin 2019.





DIVERSIFICATION DANS LE PLAN NATIONAL DE RÉNOVATION URBAINE



Recherche

DATE D'ENGAGEMENT
2016

PORTEUR DE L'ACTION
Peuples des villes

PARTENAIRES
AFL / CGET / USH

CONTACT
François Ménard
Tél. 01 40 81 24 79
francois.menard@developpement-durable.
gouv.fr

SITE WEB
www.urbanisme-puca.gouv.fr

Immeuble du quartier des Bosquets à Montfermeil - Anru 1 © Terra

Le PNRU (Programme national de Rénovation Urbaine) avait entre autre pour objet d'introduire de la mixité sociale dans des quartiers paupérisés qui en étaient dépourvus, en premier lieu les quartiers de grands ensembles des années 60-70.

L'un des instruments de cette mixité a été la construction de programmes qui, par la location ou l'accession à la propriété à des conditions préférentielles incitaient les ménages que leurs revenus plaçaient dans la classe moyenne à venir s'installer dans le périmètre de ces quartiers par ailleurs rénovés.

Une première étude monographique, diligentée par le PUCA et le Comité de suivi et d'évaluation de l'ANRU avait permis en 2011, d'identifier les types de ménages qui s'installaient dans les nouveaux logements privés issus de ces opérations à Lyon, Meaux et Dreux, en particulier ceux de la Foncière Logement. Ces ménages installés correspondent-ils en définitive au profil attendu ? Cette installation est-elle pérenne ? Par qui ont été remplacés les ménages qui ont déménagé ? Où sont partis ces derniers et pour quelles raisons ?

Six ans après, une partie de l'équipe qui avait conduit les entretiens sur le quartier de la Duchère, à Lyon, est retournée sur le terrain afin de réaliser des entretiens approfondis avec les ménages en question. Limité à ce seul quartier, emblématique de la politique de la ville mais atypique en raison de sa localisation au cœur d'un marché tendu, ce travail au périmètre limité mais extrêmement fouillé a fait l'objet d'un rapport remis au printemps 2019. Il peut aujourd'hui être présenté et mis en débat pour ce qu'il nous apprend des conditions d'implantation de ces ménages et de ce qui peut être leur désir de départ ou au contraire de maintien dans le quartier.



IBA Emscher Park © Thomas Stellmach

Séminaire

DATE D'ENGAGEMENT
2018

PARTENAIRE
DHUP

CONTACT
François Ménard
Tél. 01 40 81 24 79
francois.menard@developpement-durable.
gouv.fr

SITE WEB
www.urbanisme-puca.gouv.fr

Méthode et non outil, la démarche initiée en Allemagne des IBA (Internationale Bauausstellung) intéresse depuis plusieurs années les acteurs français.

Certains y voient une approche innovante dont il serait intéressant de s'inspirer pour surmonter la limite que rencontrent les démarches mises en œuvre en France, notamment sur les territoires vastes, complexes ou en mutation, à l'attractivité faible et à la gouvernance fragile.

Les IBA ont pour objet la définition puis la mise en œuvre de projets urbains de grande envergure au moyen de la mobilisation d'une large variété d'acteurs, notamment ceux de la société civile locale. Portées par une structure légère de droit privé d'une vingtaine de personnes, dotées d'une feuille de route pouvant être décrite dans un « Mémoire », financées essentiellement par la puissance publique, les IBA mobilisent des acteurs souvent extérieurs au monde de l'aménagement ou de la promotion immobilière, lesquels sont supposés devenir parties prenantes du plan d'ensemble ou des projets particuliers qui en émergent.

La mise en œuvre de ces projets pourra ainsi mobiliser des fonds privés (des chiffres de 40% à 70% sont évoqués). A cette fin une IBA peut se voir transformer en « agence de développement urbain », sans pour autant devenir maître

d'ouvrage. L'ensemble de la démarche à fort ancrage territorial est ponctué d'événements, d'expositions, de débats ainsi que d'un système de labellisation des initiatives sans égard pour leur degré de maturité.

Cette démarche est-elle transposable ? N'a-t-on pas déjà beaucoup d'instruments d'accompagnement des projets territoriaux pour en créer un nouveau ? Sur quels territoires et dans quelle intention ?

Certaines initiatives sont présentées comme pionnières (Euralens) sans prétendre s'ériger en modèle, d'autres, sous l'impulsion de la DHUP se portent candidates. Auteur d'une note de cadrage en 2017, le PUCA participe à la réflexion commune portée par la DHUP en 2018 et propose de mobiliser les milieux de la recherche afin d'accompagner et de documenter à des fins évaluatives les démarches qui s'en inspireraient. D'autres villes européennes s'engagent en effet dans l'aventure (Bâle, Vienne, Parkstad,...) et les références se diversifient au point que le modèle peut en devenir flou. L'année 2019 devrait voir se stabiliser le dispositif d'accompagnement.



Conférence de presse "La fête des voisins" © Terra

Recherche

DATE D'ENGAGEMENT
2016

PORTEURS DE L'ACTION
INED et CNRS

PARTENAIRES
USH, CGET, CDC

CONTACT
François Ménard
Tél. 01 40 81 24 79
francois.menard@developpement-durable.
gouv.fr

SITE WEB
www.urbanisme-puca.gouv.fr

Bien que n'ayant fait l'objet d'aucune étude d'ampleur en France depuis le début des années 80, le voisinage est réputé en crise.

Une crise par excès, avec le communautarisme et les *gated communities*, et par défaut avec l'individualisme contemporain et le déclin de la solidarité...

Il est pourtant au cœur des politiques de rénovation urbaine avec l'introduction d'opérations visant le développement de la mixité sociale dans le voisinage des ménages des quartiers paupérisés. Mais que sait-on vraiment de sa réalité, de son expression et de la nature des relations qui se nouent sous son nom ?

Pour répondre à cette question, l'INED et le CNRS ont proposé à l'USH, au PUCA, au CGET et à la CDC, un projet de recherche à la fois quantitative et qualitative intitulée « Le voisinage, quelle contribution à l'intégration sociale ? »

Les investigations, initiées début 2018, ont porté sur 7 types de quartiers des agglomérations lyonnaises et parisiennes (soit 14 quartiers) de façon à disposer d'un échantillon de

quartiers diversifiés et comparables (centraux ou périphériques, bourgeois ou populaires, neufs, anciens ou en rénovation).

La phase quantitative est aujourd'hui achevée et l'exploitation des 3000 questionnaires est en cours. Une première restitution a néanmoins pu avoir lieu en décembre 2018, lors d'un séminaire organisé à Lyon, et les premiers résultats ont été discutés.

La phase qualitative est en cours et un séminaire en présentera les premiers éléments fin 2019. L'ensemble de ce travail donnera lieu à publication et valorisation sous forme de séminaires et colloques.



© DR

Recherche

DATE D'ENGAGEMENT
2017

PORTEUR DU PROJET
Club Ville Aménagement

CONTACT
François Ménard
Tél. 01 40 81 24 79
francois.menard@developpement-durable.
gouv.fr

SITE WEB
www.club-ville-amenagement.org

Sous cette appellation se cache un ouvrage collectif réalisé avec le Club Ville Aménagement et publié aux éditions du Moniteur.

Ce travail d'édition réalisé à cheval sur les années 2017 et 2018 est aussi un travail d'analyse, de conception et d'écriture. Il réexploite les matériaux rassemblés par les des groupes de travail dédiés à la question de l'inclusion sociale dans la pratique de l'aménagement et en propose une mise en perspective différente. Il s'agit à travers ce livre de s'écarter d'un registre strictement moral ou militant pour inscrire la prise en compte des conséquences sociales de l'aménagement au cœur de la professionnalité des aménageurs.

Passant du logement à l'espace public, allant de la procédure au résultat, assorti de contrepoints de chercheurs et de témoignages d'acteurs, l'ouvrage décrit ainsi différents figures professionnelles de l'exercice du métier, ouvrant la voie à de multiples manières contribuant à rendre la ville plus inclusive.

Ni manuel pratique ni ouvrage théorique, l'ouvrage peut accompagner les aménageurs et leur inspirer des positionnements inédits. Il a fait l'objet de plusieurs recensions et présentations publiques, y compris au sein du ministère.





Opération MasCobado à Montpellier © DR

Concours

DATE D'ENGAGEMENT
2018

PORTEUR DU CONCOURS
Action Logement, avec le partenariat du PUCA

CONTACT
Emmanuelle Durandau
Tél. 01 40 81 91 67
emmanuelle.durandau@developpement-durable.gouv.fr

SITE WEB
www.urbanisme-puca.gouv.fr/logement-et-usages-du-logement-en-2030-a1495.html

Action Logement Immobilier a souhaité lancer un concours d'architecture associant ses filiales organismes de logements sociaux et des étudiants en architecture. L'expertise du PUCA a été sollicitée pour la conception et l'organisation de ce concours. Le PUCA a proposé d'associer également le ministère de la Culture.

La tenue d'un séminaire introductif, en septembre 2018 associant enseignants, chercheurs, experts et bailleurs sociaux a permis de poser les enjeux des trois thèmes mis au concours :

- la transition numérique dans le logement,
- le logement comme un service,
- l'habitat intergénérationnel.

L'appel à candidatures a été ouvert le 12 novembre auprès d'équipes composées d'une part de bailleurs sociaux et d'autre part, d'étudiants et d'enseignants référents. Le concours visa ainsi à stimuler la créativité et l'innovation architecturale avec une double ambition :

- contribuer à faire émerger les talents de demain au sein des écoles d'architecture en vue de développer des réponses originales répondant avec efficacité et humanité aux enjeux techniques et sociétaux dans le logement à horizon 2030,
- encourager la réalisation expérimentale de projets par les filiales d'Action Logement Immobilier. A cet égard, les projets lauréats pourront être éligibles au fonds Alinov d'Action Logement Immobilier dans le cadre des suites qu'Action Logement Immobilier a ouvert aux lauréats de l'appel à projet.

A l'issue de l'appel à candidatures, le 17 décembre 2018, huit équipes correspondant à six bailleurs et six écoles ont été admises à concourir.

La date ultime de remise des projets est fixée au 12 juillet 2019 et la proclamation des résultats au 30 septembre 2019 au plus tard.

Les étudiants lauréats se verront remettre un prix de 2 000 euros. Le jury pourra décider de mentionner également des projets, les étudiants mentionnés se verront alors remettre un prix de 1000 euros.

Dans le cadre du droit de suite donné aux concours, les étudiants membres d'équipes lauréates pourront, s'ils le souhaitent, réaliser leur mise en situation professionnelle requise pour l'exercice de la profession d'architecte en nom propre, soit au sein des équipes de maîtrise d'ouvrage soit au sein des équipes de maîtrise d'œuvre sélectionnées pour la réalisation des démonstrateurs.

Il s'agit là d'une première qui constitue pour le ministère de la Culture l'occasion d'expérimenter l'opportunité d'un élargissement éventuel du cadre de mise en situation professionnelle ouvert aux jeunes architectes.



Opération d'habitat participatif MasCobado à Montpellier © DR

Recherche

DATE D'ENGAGEMENT
2017

PARTENAIRE
USH

CONTACT
Martine Vernhes
Tél. 01 40 81 97 41
martine.vernhes@developpement-durable.
gouv.fr

SITE WEB
www.urbanisme-puca.gouv.fr/l-habitat-participatif-les-derniers-enseignements-a1048.html

Les démarches d'habitat participatif font l'objet d'une série d'analyses et de débats portés par les milieux académiques comme par les institutions publiques ou les acteurs de la ville.

Le PUCA et le REHAL (réseau Recherche, Habitat, Logement) ont décidé de coproduire un séminaire « acteurs-chercheurs ». Celui-ci doit permettre d'alimenter les débats et réflexions sur la portée de ces démarches et sur leur intégration dans la fabrication de la ville. Il s'agit de rendre compte de ce qui se recompose, se négocie, s'ajuste dans les pratiques entre société civile et politiques publiques. Dès lors, on peut faire l'hypothèse que ces productions dites alternatives permettent de mettre en lumière et de questionner un mouvement plus profond de recomposition des pratiques de la fabrication et de la gestion de la ville ordinaire.

Le séminaire portera sur la manière dont l'habitat participatif est questionné et mobilisé par des acteurs conventionnels de l'urbain tant dans les processus de fabrication urbaine que de gestion. En effet, la participation semble s'être diffusée auprès des acteurs traditionnels de la promotion immobilière comme auprès de ceux de la gestion patrimoniale [Demoulin, 2016]. Il s'agit de mettre en lumière les pratiques des acteurs et d'en analyser, le cas échéant, leur renouvellement.

L'entrée « habitat participatif » est ici envisagée dans une pluralité de sens et non exclusivement comme catégorie homogène de l'action. Ce caractère protéiforme est confirmé par les analyses sur les pratiques qui se font jour à l'échelle de l'immeuble, tant dans ses conditions et modalités de production comme dans les questions que pose sa gestion.

Deux journées d'études exploratoires permettront de croiser le regard entre acteurs et chercheurs.

Lors de la première journée du 17 mai 2019, il s'agit d'analyser la manière dont l'ensemble de ces acteurs des filières privées comme sociales du logement se saisissent du référentiel habitat participatif et intègrent une approche en termes de maîtrise d'usage.

Lors de la deuxième journée en décembre 2019 - et en lien avec la recherche sur les copropriétés - les intervenants débattront de la question suivante : comment se renouvelle la gestion patrimoniale entre enjeu participatif et actions collaboratives ?



Ehpad de Villerupt © Daniel Bracchetti

Recherche et expérimentation

DATE D'ENGAGEMENT
2018

PARTENAIRES
Cerema, DHUP, DGS

CONTACT
Marie Gaffet
Tél. 01 40 81 90 95
marie.gaffet@developpement-durable.
gouv.fr

SITE WEB
www.urbanisme-puca.gouv.fr

En France et en Europe, le vieillissement de la population est une réalité démographique et sociale. Quelles que soient les hypothèses retenues sur l'évolution de la fécondité, des migrations ou de l'espérance de vie, la proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus progressera fortement.

En 2040, environ un habitant sur quatre aura 65 ans ou plus, soit 25,6 % de la population totale. Et en 2070, la France pourrait compter plus d'une personne âgée de 65 ans ou plus pour deux personnes âgées de 20 à 64 ans.

Or, certaines questions posées par la dépendance, la vulnérabilité, la faiblesse des ressources financières ou la mobilité des personnes âgées, et les réponses qui leur sont spécifiquement apportées en termes de services, de transport, d'accessibilité, de logement et d'aménagements urbains mériteraient d'être plus investies par le monde de la recherche.

Pour ce qui concerne le logement, actuellement, malgré la possibilité d'aménagements spécifiques assorties de services à domicile, quand il n'est plus possible de vieillir chez soi, l'alternative la plus fréquente est l'accueil en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Parallèlement, ces dernières années on a vu apparaître de nouvelles solutions de logement, parfois innovantes, du type petits collectifs offrant des services, destinées spécifiquement à un public âgé ou visant à mixer les générations.

Mal connues du grand public et encore peu développées, ces initiatives représentent pourtant une alternative entre le domicile personnel devenu contraignant, et l'accueil en hébergement institutionnel qui, quant à lui ne fait pas toujours l'unanimité et où les places sont rares et onéreuses dans certains territoires.

Le PUCA avec le concours du Cerema a démarré en 2018 ce travail de repérage et d'inventaire des initiatives innovantes très variées.

Les principaux acteurs du secteur du vieillissement et de la construction sont associés (CNSA, CNAV, DGCS, USH, RFVAA, CCMSA, DHUP, UNCCAS, Habitat et Humanisme, Les petits frères des pauvres, ...)

L'objectif est la tenue d'une journée de séminaire et échanges d'expériences fin 2019. Celui-ci sera axé sur les conditions de développement de ces différentes solutions tant sous l'angle de la nature du bâti, du modèle économique que de l'intensité de l'accompagnement adapté des personnes.



2- INNOVATION

PAGE 22 — PREMICE

PAGE 23 — EUROPAN

PAGE 24 — BIM-MAQUETTE NUMÉRIQUE

PAGE 25 — VILLE INTELLIGENTE, VILLE NUMÉRIQUE

PAGE 26 — LA GOUVERNANCE URBAINE DE/PAR L'INNOVATION

PAGE 27 — DÉMONSTRATEURS INDUSTRIELS POUR LA VILLE DURABLE

PAGE 28 — LES NOUVEAUX MODES DE LA FABRIQUE URBAINE : PREMIERS RETOURS SUR LES "RÉINVENTER"

PAGE 29 — NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES URBAINS

PAGE 30 — LE HORS CHAMP DE LA PRODUCTION ARCHITECTURALE ET URBAINE



Chantier à Paris © Terra

Plateforme

LANCEMENT
2018

PARTENAIRES
Services des ministères de l'Écologie, de la Cohésion des territoires et de la Culture / Agences publiques / Centres techniques / Aménageurs...

CONTACT
Emmanuelle Durandau
Tél. 01 40 81 91 67
emmanuelle.durandau@developpement-durable.gouv.fr

SITE WEB
www.urbanisme-puca.gouv.fr

La première réunion qui associait l'Ademe, le Cere-
ma, le CSTB, la DHUP (AD et QC), le ministère de la
Culture, Grand Paris Aménagement, l'Anah, l'Anru, le
Plan Bâtiment Durable et France Expérimentation a été
l'occasion de faire un point sur les réformes de la régle-
mentation de la construction en cours et de lancer une
enquête sur les différents appels à projet de recherche
et d'expérimentations conduits par chaque partenaire.

Beaucoup de questions ont émergé autour de l'impact des
assurances sur la capacité des acteurs de la construction
à innover. Pour répondre à ces interrogations, la seconde
séance de la Plateforme de recherche et d'expérimentation
mutualisés pour l'innovation dans la construction et son en-
vironnement (PREMICE) a été consacrée, avec le soutien
de deux fédérations d'assureurs à l'anticipation de la ques-
tion assurancielle notamment dans le cadre des nouveaux
dispositifs incitatifs ouverts par la législation : le permis
d'innover, créé par la loi relative à la liberté de la création,
de l'architecture et du patrimoine, le permis d'expérimen-
ter institué par voie d'ordonnance prise en application de la loi
pour un Etat au service d'une société de confiance, en at-
tendant la réécriture complète du code de la construction et
de l'habitation qui devrait intervenir en 2020.

Ces deux premières séances ont permis de confirmer toute
l'utilité de la plateforme dans ses capacités à :

- constituer le réseau de référence des acteurs de porteurs
d'expérimentation dans la construction et son environne-
ment,
- développer une connaissance partagée des expérimen-
tations poursuivies, notamment pour accroître les syner-
gies,
- résoudre des difficultés communes au travers de
"groupes verrous" et en valoriser les solutions au béné-
fice du plus grand nombre.

Trois séances sont d'ores et déjà programmées :

- l'adaptation de la réglementation à l'innovation dans le
logement social,
- les leviers d'innovation dans la commande publique,
- les enjeux de l'autoconstruction.



Concours

ACTION PLURIANNUELLE

PARTENAIRES

Cité de l'architecture & du patrimoine
Ministère de la Culture

CONTACT

Isabelle Moulin
Tél. 01 48 57 72 66
i.moulin@europeanfrance.org

SITE WEB

www.europeanfrance.org

2018 fut l'année de valorisation et d'expérimentation des résultats de la 14^{ème} session du concours, Villes productives, qui a proposé des sites dans onze villes en France sur quarante-quatre en Europe. Trente-trois équipes européennes ont été sélectionnées en France, dont plusieurs équipes étrangères et/ou mixtes, et neuf équipes françaises l'ont été dans d'autres pays en Europe.

Deux publications principales sont à distinguer : un catalogue des résultats, édité par European, et un numéro spécial d'Architecture d'Aujourd'hui, analyse critique des projets.

Des équipes sont au travail auprès des collectivités pour les suites données au concours : european soutient les processus, assistent les protagonistes, et le PUCA subventionne également certaines études post-concours.

2018, c'est aussi les 30 ans d'European, avec 3 événements marquants : la co-production d'un film de 50 mn retraçant 4 étapes, du concours à la réalisation, sur des projets européens différents. « EN DEVENIR, european : une éternelle jeunesse » a accompagné la tenue d'un forum à la CAPA (un financement du ministère de la Culture pour ces deux items) et l'édition d'un livre par le PUCA, Villes & Architec-

tures en débat, sous la direction de Chris Younès et Alain Maugard.

En 2019, la 15^{ème} session du concours a été lancée, toujours sur le thème de *Villes productives, Ressources, Mobilité, et Equité spatiale et sociale*. Neuf villes proposent des sites : Auby, Champigny/Grand Paris, Floirac/Bordeaux métropole, Marseille, Pays-de-Dreux, Port-Jérôme-sur-Seine, Rochefort Océan, Romainville/Grand Paris, et Saint-Omer. Le rendu des projets est prévu fin juillet et l'annonce des résultats en décembre 2019.





© Pexels

Recherche

DATE D'ENGAGEMENT
2015

PORTEURS DES ACTIONS
LATTS / Claire Juillard

PARTENAIRES
LIFTI / Urbanics / IRead / DHUP

CONTACTS
François Ménard
Tél. 01 40 81 24 79 / 24 61
francois.menard@developpement-durable.
gouv.fr

SITE WEB
www.urbanisme-puca.gouv.fr/ville-intelligente-2014-2018-a262.html

L'année 2018 a vu l'achèvement du deuxième cycle de séminaires acteurs/chercheurs sur la *Smart city*, organisé conjointement avec le LATTS (Ecole des Ponts ParisTech). Différentes contributions dans des publications (Urbanisme, Tous Urbains...) ou colloques ont pu en être tirées en plus de la diffusion en ligne des vidéos des séances sur le site du PUCA.

L'angle d'attaque consistait à dépasser les projections fantasmagiques, positives ou négatives, de la *smart city* pour tenter d'appréhender les implications de la transformation de la ville par le numérique : de l'optimisation des services urbains en réseaux à leur déstabilisation par l'économie de plateforme, de l'ubérisation aux formes coopératives de *peer-to-peer*.

Qu'est-ce qui change ? Qu'est-ce que cela change ? Avec qui, pour qui ? ...et que peut-on y faire ? Dans cet esprit, le PUCA a été amené à accompagner le groupe de travail « Ville numérique » du Club Ville Aménagement contribuant aux Entretiens de l'Aménagement 2019. Une pause a été

décidée pour les séminaires mais un travail spécifique a été engagé sur « Le tournant numérique » dans le monde de la donnée immobilière, avec notamment un examen des permanences et recompositions à l'heure de l'*open data*.

Réalisée par Claire Juillard avec le concours financier de la fondation LIFTI et des sociétés Urbanics et IRead, cette recherche devrait faire l'objet d'une publication dans la collection *Recherche* du PUCA. Des réflexions sont par ailleurs en cours pour poursuivre l'effort engagé et renouveler les axes et problématiques en ce domaine. C'est désormais l'impact matériel et environnemental des infrastructures numériques, l'asymétrie et l'inégalité dans l'accès à la donnée, et les conditions possibles d'une certaine frugalité informationnelle qui constituent les nouvelles pistes de travail.



Mouvaux (59) : Projet lauréat DIVD HEP / STEP © Vilogia

Recherche

DATE D'ENGAGEMENT
2017

PARTENAIRES
Ademe / CDC / CGET

CONTACTS
François Ménard / Bertrand Vallet
Tél. 01 40 81 24 79 / 24 80
francois.menard@developpement-durable.
gouv.fr
bertrand.vallet@developpement-durable.
gouv.fr

SITE WEB
www.urbanisme-puca.gouv.fr/bim-maquette-numerique-a26.html

L'importance qu'a prise l'innovation dans les projets urbains pose la question de sa gouvernance. Encore faut-il arriver à la circonscrire : d'un côté son évocation récurrente dans les opérations récentes d'urbanisme invite à n'y voir qu'un affichage rhétorique et un instrument du marketing territorial, d'un autre côté, une nouvelle offre de services se développe à l'écart des services urbains historiques, déstabilisant l'économie traditionnelle des villes (on pense ici à Uber, Airbnb, etc.).

Entre les deux, toute une gamme de projets ou d'initiatives déclarés innovants entrent à des degrés divers dans l'orbite des collectivités. A côté de la nécessaire étude de la gouvernance urbaine de l'innovation émerge un autre motif d'interrogation : celui de la gouvernance urbaine par l'innovation. L'innovation n'est-elle pas en train de devenir pour les collectivités, ou pour l'Etat, un instrument de gouvernance là où leurs moyens propres, leurs compétences légales et les procédures de projet apparaissent insuffisants à mobiliser leurs partenaires ou à transformer leur territoire ?

Afin d'approfondir ces questionnements, le PUCA a lancé, en novembre 2017, un appel à propositions de recherche articulé autour de deux axes d'investigation :

- l'un global visant à préciser la nature, les enjeux et les implications de ce que nous qualifions de « nouveau régime urbain de l'innovation »,

- l'autre, d'inspiration pragmatique et davantage inscrit dans la coopération avec des porteurs de projets territorialisés, visant à mieux comprendre ce que l'on fait et ce que l'on produit lorsqu'on mène un projet « innovant », en s'appuyant sur l'expérience en cours des Démonstrateurs Industriels pour la Ville Durable (DIVD).

Dix-huit propositions de recherche ont été reçues. A l'issue d'un jury tenu fin de printemps 2018, cinq projets ont été retenus, dont deux directement rattachés à des DIVD.

Quatre projets ont pu être engagés en 2018 avec le soutien financier du PUCA et de l'ADEME et un projet est en cours d'engagement avec un financement de l'Institut CDC pour la recherche et de la Banque des Territoires.

Les recherches ont débuté, une première réunion de lancement a eu lieu début 2019 et un séminaire d'accompagnement plus ouvert est programmé pour la rentrée 2019.

DÉMONSTRATEURS INDUSTRIELS POUR LA VILLE DURABLE



© Terra

Recherche & développement

DATE D'ENGAGEMENT
2015

PARTENAIRES
DHUP / CDC

CONTACTS
François Ménard / Anne Vigne
Tél. 01 40 81 24 79 / 24 61
francois.menard@developpement-durable.
gouv.fr
anne.vigne@developpement-durable.gouv.fr

SITE WEB
www.urbanisme-puca.gouv.fr/demonstrateurs-industriels-pour-la-ville-durable-a817.html

Lancé par les ministères de l'Écologie et du Logement en octobre 2015, le programme « Démonstrateurs industriels pour la ville durable » (DIVD) est dédié à l'émergence de projets urbains fortement innovants en matière de ville durable.

Il repose sur un appel à projets, lancé en deux vagues en 2015 et 2017, auprès de consortiums d'entreprises en lien avec des acteurs territoriaux. Il poursuit l'ambition de démontrer la capacité conjointe de l'industrie française et des collectivités à initier des projets, à la fois innovants et fortement ancrés, susceptibles de faire école, en France et à l'étranger, en matière de transition écologique à l'échelle de l'îlot, de la ville ou du quartier.

A l'issue de la 1ère session, 16 projets ont été sélectionnés, à l'issue de la 2ème session lancée en janvier 2017, 5 nouveaux projets ont été retenus, et 2 projets issus de première session ont élargi leur périmètre ou leur objet. A travers le PUCA, les lauréats bénéficient du soutien technique individuel et collectif de l'État pendant 5 ans. A travers le programme d'investissement d'avenir Ville de Demain de la DHUP, ceux qui le souhaitent ont pu bénéficier d'un appui financier de la Caisse des dépôts pour les études et l'ingénierie.

Aujourd'hui, plusieurs constats peuvent être faits : Une grande hétérogénéité des projets, de leurs modèles et de leur avancement avec une large présence des majors du BTP et une forte focalisation sur les enjeux énergétiques ; un accompagnement individuel moins décisif que les ateliers collectifs pour l'identification et la levée de verrous ; des demandes de dérogation en très faible nombre ; une valorisation encore peu avancée en l'absence, normale à ce stade, de réalisations tangibles. A noter, l'émergence de cas d'école emblématiques et fédérateurs telle l'autoconsommation collective d'électricité, laquelle a donné lieu à un rapprochement avec la Direction de l'énergie et débouché sur une modification du code de l'énergie par voie législative.



Paris © Guilia van Pelt

Recherche

DATE D'ENGAGEMENT
2018

PARTENAIRES
DHUP / Club Ville Aménagement

CONTACTS
François Ménard / Bertrand Vallet
Tél. 01 40 81 24 79 / 24 80
francois.menard@developpement-durable.
gouv.fr
bertrand.vallet@developpement-durable.
gouv.fr

SITE WEB
<http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/l-impact-des-appels-a-projets-urbains-innovants-a1338.html>

L'impact des appels à projets urbains innovants sur la fabrique urbaine : Premiers retours grand-parisiens sur « les Réinventer ».

Il existe deux façons d'appréhender les appels à projets urbains innovants (APUI), dont les déclinaisons se multiplient (Réinventer Paris, Imagine Angers, Réinventer la Seine, Inventer la Métropole du Grand Paris, etc.). La première approche consiste à se focaliser sur le dispositif lui-même, en le considérant comme un nouvel instrument de politique publique. La deuxième approche considère à l'inverse les Réinventer comme le symptôme de transformations plus vastes de la fabrique urbaine. Les appels à projets urbains innovants apparaissent alors comme le signe émergé d'une pluralité de mutations : de l'immobilier, de l'aménagement, de l'action publique.

La recherche soutenue par le PUCA s'inscrit au croisement de ces deux approches et vise à permettre une prise de recul analytique face à la multiplication rapide de ces appels à projet, à l'effort de communication qui les accompagne et aux polémiques qu'ils suscitent (sur la précarisation des architectes, la standardisation des innovations, etc.). Elle

repose sur une analyse d'un questionnaire et sur une campagne d'entretiens menée auprès d'acteurs, publics et privés, impliqués dans l'appel à projet « Inventer la métropole du Grand Paris ».

L'équipe de recherche est composée d'un chercheur (Nicolas Rio, Partie Prenante) et de deux experts des mutations de l'immobilier et des APUI (Vincent Josso et Lucille Greco du Sens de la Ville).

Cette action donnera lieu à la publication en juillet 2019 d'un ouvrage dans la collection « Réflexions en partage » et à l'organisation d'une rencontre-débat le 5 juillet 2019.



© Mauricio Mascaró - Pexels

Recherche

DATE D'ENGAGEMENT
2016

PORTEUR DU PROJET
Institut pour la ville durable

PARTENAIRES
Ademe / CDC / AMF

CONTACT PUCA
francois.menard@developpement-durable.
gouv.fr

SITE WEB
<https://institutvilledurable.fr/>

Conduite par les cabinets Ibicity, Espelia et Partie Prenante, cette recherche exploratoire en trois « saisons » a débuté en 2015 par la question : « Qui paiera la ville (de) demain ? »

Elle est ciblée sur l'analyse des transformations à l'œuvre dans les services urbains et leurs opérateurs (mobilité, énergie, déchets, eau, immobilier et espaces publics) et sur leurs conséquences quant aux péréquations invisibles entre les « payeurs finaux » de la ville.

Financée par l'Ademe, l'AMF et le PUCA, cette phase s'est achevée en décembre 2016 pour s'ouvrir sur une deuxième saison : « Qui gouvernera la ville (de) demain ? », centrée sur les enjeux de gouvernance posés par cette recomposition du paysage des opérateurs urbains et sur la capacité des collectivités à organiser les chaînes de valeur de ces nouveaux services urbains.

Non financeur, le PUCA a néanmoins participé à son accompagnement aux côtés de l'Ademe, de la CDC et de l'Institut pour la Ville durable. Intitulé « Quels seront les opérateurs de services urbains de la ville de demain ? », un por-

trait-robot des futurs opérateurs urbains de la ville durable a été produit en marge de ce travail. Chacune à leur façon, les collectivités tentent de réguler ces opérateurs d'un genre nouveau (AirBnB, Waze...) pour tenter d'en limiter les externalités négatives.

C'est la raison pour laquelle, fin 2018, une troisième et ultime saison a été conçue afin de mettre les hypothèses et analyses proposées à l'épreuve de l'action des collectivités territoriales. Avec le concours financier du PUCA, elle se réalisera sur l'année 2019.



Ilôt Ilink à Nantes © Romain Gibert

Recherche

DATE D'ENGAGEMENT
2015

CONTACTS
François Ménard / Bertrand Vallet
Tél. 01 40 81 24 79 / 24 80
francois.menard@developpement-durable.
gouv.fr
bertrand.vallet@developpement-durable.
gouv.fr

SITE WEB
www.urbanisme-puca.gouv.fr/le-hors-champ-de-la-production-urbaine-2015-2017-a278.html

Etude d'une maîtrise d'usages : du processus de programmation immobilière à l'appropriation du site par ses usagers.

En 2015, le Puca a soutenu l'analyse d'un projet de « maîtrise d'usage » de l'îlot Ilink situé sur l'île de Nantes réalisée par le Groupe d'Etudes et de Recherches Sociologiques (GERS), indépendant du porteur de projet. Ce projet immobilier associe logements, bureaux et commerces sur un espace de 22 000 m². Sa singularité réside essentiellement dans son mode de production : sa réalisation repose sur une collaboration entre maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et futurs usagers réunis au sein d'une association (Ilink). Cette association revendique une position de « maîtrise d'usage » et souhaite être associée à toutes les étapes décisionnelles du projet. Elle a en particulier fait infléchir la programmation qui prévoit désormais espaces de co-working, jardins potagers collectifs et conciergerie initialement absents du projet.

La première étude a permis de mettre en évidence les intérêts et les limites de ce type de processus collaboratif, et d'identifier les conditions de reproductibilité. Deux ouvrages ont été publiés dans les collections *Recherche et Images* du PUCA et une conférence/débat a été organisée en partenariat avec la SAMOA et l'ENSA de Nantes.

Une deuxième phase a été soutenue en 2016 visant à analyser la phase démarrant au dépôt du permis de construire jusqu'au chantier. Les espaces partagés de préfiguration ont été analysés. L'étude a mis en avant les difficultés à faire tenir sur le temps la maîtrise d'usage. Après s'être

acculturés aux acteurs de la construction immobilière et à leurs contraintes, les porteurs d'usages se confrontent aux temporalités du chantier et à l'acquisition des compétences induites par le renouvellement de leurs objectifs : devenir animateurs du chantier ; convaincre et mobiliser les usagers de la périphérie du lieu de construction ; gérer des espaces collectifs.

La troisième et ultime phase de l'étude vise à analyser les modalités d'appropriation du projet par ses futurs usagers. Elle a démarré mi-2018, période correspondant à la livraison des bâtiments. Il s'agit d'interroger la manière dont l'association Ilink agit et réagit au moment où sa mission bascule de l'expérimentation et de la projection à la mise en œuvre et surtout d'observer le projet d'usages effectivement déployé sur site (autour de quels services ? avec quels espaces d'appropriation ? etc.). Comment un projet ayant mobilisé autant d'actions et de réflexions autour de la question des usages se traduit-il finalement et quelles en sont ses spécificités ? Un ouvrage synthétisant l'ensemble de la démarche analytique sera publié dans la collection *Recherche* du Puca en 2020.



3- RÉSILIENCE

PAGE 34 — DENSITÉ, FORMES URBAINES, BIODIVERSITÉ

PAGE 35 — LABORATOIRES D'AMÉNAGEMENT LITTORAL

PAGE 36 — IMMEUBLES À VIVRE EN BOIS

PAGE 37 — ÉVALUATION EN COÛT GLOBAL D'UN PROJET D'AMÉNAGEMENT

PAGE 38 — COPROPRIÉTÉS : VERS UNE TRANSITION JURIDIQUE ?

PAGE 39 — ESCO - RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS PRIVÉS

PAGE 40 — REHA : RÉHABILITATION À HAUTE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DE L'HABITAT



Recherche

DATE D'ENGAGEMENT
2018

PARTENAIRES
DHUP / DEB / Museum National d'Histoire Naturelle

CONTACT
Sophie Carré
Tél. 01 40 81 63 71
sophie.carre@developpement-durable.
gouv.fr

SITE WEB
www.urbanisme-puca.gouv.fr/densite-formes-urbaines-et-biodiversite-a1586.html

Perspective de l'opération « Saint-Jean des Jardins » à Chalons-sur-Saône - programme Villa Urbaine Durable © Atelier Marc Dauber

Comment concilier densification du bâti, et déploiement, dans la matrice construite de la ville, d'un réseau d'espaces naturels propices à l'accueil et au maintien de la biodiversité la plus riche possible, constitue l'enjeu central questionné dans ce programme de recherche, initié en 2018 par le PUCA.

De juillet à décembre 2018, le PUCA a rencontré ses partenaires du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES), ses interlocuteurs au sein des administrations, agences, laboratoires de recherche, et diverses institutions en charge des politiques publiques relatives à la biodiversité et à l'aménagement de l'espace, mais aussi des associations, et des bureaux d'études impliqués dans la mise en œuvre de ces politiques, afin de construire un programme de travail en partenariat avec ces multiples interlocuteurs.

Il est ressorti de cette consultation, le besoin d'un état de l'art des connaissances relatives au sujet, qui permettra de vérifier si d'ores et déjà, des enseignements de portée générale peuvent être tirés des recherches déjà réalisées, et le cas échéant, quelles sont les questions de recherche à privilégier dans le cadre du programme envisagé par le PUCA.

La réunion de lancement du programme s'est tenue le 15 janvier 2019, en présence du Conseil scientifique constitué autour de son Président, Philippe Clergeau, écologue et professeur au Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN).

Le Conseil scientifique, qui s'est réuni une seconde fois, le 26 mars 2019, a validé le cadrage de l'action projetée : la première phase du programme consistera en la réalisation

d'une revue de la littérature scientifique et de la littérature grise pertinentes pour répondre à la question :

« Quelle organisation des densités urbaines permet le maintien d'une biodiversité la plus riche possible, indispensable à la préservation des services rendus par la nature aux citoyens, et plus largement au monde vivant en général ? »

Le champ d'investigation retenu est la ville européenne occidentale.

L'échelle d'investigation retenue est le quartier.

Les résultats de la revue et les échanges avec les experts devront permettre en particulier d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

- comment caractériser les liens entre forme urbaine, densité bâtie et biodiversité à l'échelle du quartier ?
- à quelles conditions (de forme, de gabarit, d'emprise au sol, d'orientation, de surfaces dédiées, de proximité avec des espaces de nature, d'usage, etc.) le milieu urbain peut-il être support de services écosystémiques rendus aux citoyens ?
- est-il possible de monter en généralité pour éclairer les maîtres d'ouvrages comme les concepteurs ?

Un colloque de restitution des résultats de la revue est prévu en janvier 2020, à l'issue duquel un appel à projets de recherche pourra être lancé par le PUCA, en seconde phase de ce programme.



Guadeloupe - littoral du François © Mireille Guignard

Expérimentation

DATE D'ENGAGEMENT
2016

PARTENAIRES
CAUE / Collectivités locales / Ecole nationale supérieure d'architecture de Marne-la-Vallée / Agences d'urbanisme

CONTACT
Emmanuelle Durandau
Tél. 01 40 81 91 67
emmanuelle.durandau@developpement-durable.gouv.fr

SITE WEB
www.urbanisme-puca.gouv.fr/laboratoires-d-amenagement-littoral-a1309.html

Le dispositif « Laboratoires d'aménagement du Littoral » conçu par le PUCA dans le cadre de la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte est un dispositif national qui articule deux temporalités :

- a) La construction d'une stratégie de long terme ayant pour finalité de poser :
 - les enjeux de l'adaptation aux aléas prévisibles du changement climatique,
 - les principes d'un processus progressif d'interventions répondant à ces enjeux d'adaptation.
- b) L'expérimentation par le projet d'actions de court terme, en suivant les problématiques propres des territoires, permettant l'enclenchement de ce processus d'interventions et leur accompagnement dans le temps.

En Martinique, un partenariat engagé entre la DEAL, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Ville & Territoire et le PUCA, permet d'accompagner les collectivités qui le souhaitent dans l'exploration des voies possibles d'adaptation de leur territoire au recul du trait de côte.

Après les études du Prêcheur, du Carbet et de Trinité, deux autres études ont été lancées, l'une en 2018 sur la commune du Robert, l'autre en 2019 sur celle de Basse-Pointe. La commune du Prêcheur s'est engagée, dans le cadre d'un accompagnement rapproché du PUCA et de la DEAL, à expérimenter plus avant la mise en oeuvre opérationnelle d'une stratégie de recomposition spatiale. Dans cet objectif, en 2018, un marché de maîtrise d'oeuvre urbaine et sociologique a été confié par la commune à l'Atelier MADEC, finan-

cé majoritairement par l'Etat et accompagné par le PUCA. Quatre sessions de co-production urbaines sont conduites avec les populations et parties prenantes en vue d'identifier les sites de repli possibles et les programmes de constructions à réaliser.

Par ailleurs, l'attachement des populations à leur mode de vie proche du rivage constitue souvent un frein à leur déménagement hors des zones à risques. Leur adhésion à la relocalisation suppose de pouvoir leur offrir un environnement dans lequel elles peuvent se projeter. C'est pourquoi, en parallèle à l'étude MADEC et en articulation avec les objectifs du plan logement outre-mer, une consultation pour des opérations d'habitats renouvelés est en cours d'engagement. Cette consultation, qui s'inscrit dans un programme plus large ayant vocation à intéresser l'ensemble des Antilles, vise à trouver des voies nouvelles pour construire un habitat adapté au mode de vie antillais, abordable et frugal.



Projet lauréat *Balcons en forêt* © Atelier Pascal Gontier

Expérimentation

DATE D'ENGAGEMENT
2017

PARTENAIRES
DHUP / Adivbois

CONTACT
Emmanuelle Durandau
Tél. 01 40 81 91 67
emmanuelle.durandau@developpement-durable.gouv.fr

SITE WEB
www.urbanisme-puca.gouv.fr/immeubles-a-vivre-en-bois-demonstrateurs-a894.html

A la suite de la désignation des lauréats des concours « Immeubles à vivre en bois » en 2017, le partenariat entre le PUCA et Adivbois s'est poursuivi en 2019 notamment sur la phase « prototype » de solutions d'aménagement intérieur avec la participation du PUCA au jury de consultation.

Les prototypes seront exposés au grand public en 2019 à l'occasion d'un événement Adivbois.

Le PUCA a également été sollicité par l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles pour contracter une convention de recherche sur les solutions bois développées par les équipes lauréates de la consultation.

Le PUCA a souhaité qu'Adivbois soit pleinement associé à cette convention de recherche. Dans ce cadre, Stéphane Berthier, enseignant-chercheur à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles et responsable de la recherche a pu être auditionné par les instances d'Adivbois.

La convention de recherche, finalisée après ses différents échanges, prévoit que la recherche s'attachera à faire émerger les conditions et les caractéristiques des innovations architecturales et constructives qui résultent des propositions remises par les candidats aux concours « Immeubles à Vivre en Bois », et leurs développements ultérieurs jusqu'à l'évaluation scientifique des premiers démonstrateurs prévue en 2021.

La recherche sera valorisée sous forme d'un ouvrage dont le PUCA s'est engagé à soutenir l'édition dans le cadre de la présente convention de recherche.



© Terra

Recherche

DATE D'ENGAGEMENT
2017

CONTACT
Marc Jaouen
Tél. 01 40 81 18 20
marc-j.jaouen@developpement-durable.
gouv.fr

SITE WEB
www.urbanisme-puca.gouv.fr/evaluation-en-cout-global-d-un-projet-et-d-une-a1492.html

Le PUCA a piloté une recherche publiée en 2018 sur le coût global environnemental en aménagement.

Le raisonnement en coût global est une approche économique et comptable intégrant le coût d'acquisition, le temps de possession (coût actualisé), l'entretien maintenance et la valeur finale de l'investissement. C'est un concept tout à fait opérant pour penser l'aménagement durable, comme d'ailleurs n'importe quelle des composantes de l'aménagement, par exemple la construction des bâtiments ou des infrastructures. Dans ce dernier cas, il constitue déjà un outil d'évaluation recommandé des investissements publics.

Toutefois, beaucoup de ses composantes, comme la valeur finale, soulèvent des questions qualitatives difficiles à mettre en équation quantitative, notamment celles des usages induits par l'aménagement et leur répercussion environnementale globale. Toutefois, l'intérêt heuristique d'un tel outil l'emporte sur ses difficultés de mise en œuvre et c'est un joli défi posé à la recherche.

Le débat sur le coût global en aménagement soulève des questions d'une grande complexité, déjà abordées par certaines recherches portant sur la comptabilité environnementale. Mais elle serait susceptible de se décomposer pour être simplifiée, pour autant que soit proposé un modèle de décomposition de ce coût où ne se perdent pas les bénéfices du modèle global à l'échelle territoriale.

On pourrait ainsi poser l'approche en coût global environnemental des bâtiments ou des infrastructures comme une composante de l'approche en coût global environnemental de l'aménagement d'un territoire.

COPROPRIÉTÉS : VERS UNE TRANSITION JURIDIQUE ?



Résidence du Parc à Meudon la Forêt © Gisèle Cloarec

Recherche

DATE D'ENGAGEMENT
2016

PARTENAIRES
DHUP / Chancellerie

CONTACT
Martine Vernhes
Tél. 01 40 81 97 41
martine.vernhes@developpement-durable.
gouv.fr

SITE WEB
www.urbanisme-puca.gouv.fr/coproprietes-vers-une-transition-juridique-a1302.html

Pour faciliter la réalisation de travaux d'amélioration des parties communes en copropriété dans le cadre de la transition écologique et solidaire selon une dynamique de projet collectif adapté aux nouveaux enjeux de notre société comme aux spécificités des immeubles et des ménages concernés, faut-il adapter la loi de 1965 ?

A la lumière de l'expérience française mais aussi de celle d'autres pays, la recherche présentera une ou plusieurs proposition(s) de modification du cadre juridique des copropriétés visant à faciliter la prise de décision et la gestion des copropriétés dans leur ensemble. C(es) proposition(s) veillera (ont) aux besoins des copropriétés tout en assurant un juste équilibre entre le droit individuel et le droit collectif.

L'équipe de recherche coordonnée par Marie-Pierre Le-feuvre de l'Université François Rabelais de Tours, résolument pluridisciplinaire et internationale, se compose de chercheurs sociologues et de juristes.

Le lancement des travaux de recherche en 2017 donnera suite :

- en juin 2019 : au travail de parangonnage de l'approche socio-juridique des copropriétés en France et à l'étranger qui fera l'objet d'un article dans l'Actualité Juridique Droit Immobilier (AJDI) ;
- en juin- juillet 2019 : à la présentation des conclusions ;
- en novembre 2019 : au séminaire de présentation des conclusions de la recherche.

Les travaux réalisés seront proposés au ministère de la Justice ainsi qu'à la sous-direction de la Législation de la DHUP au fur et à mesure de leur avancement.



SCO : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS PRIVÉS



Expérimentation

DATE D'ENGAGEMENT
2016

PARTENAIRES
BEI / Anah / Ademe / Collectivités

CONTACT
Pascal Lemonnier
Tél. 01 40 81 63 85
pascal.lemonnier@developpement-durable.
gouv.fr

SITE WEB
www.urbanisme-puca.gouv.fr/ap-proche-globale-des-renovations-energetiques-des-a703.html

Copropriété de Montataire après rénovation énergétique © DR

Le PUCA accompagne les collectivités locales qui veulent expérimenter une approche globale de « service intégré de rénovation énergétique ».

Des ateliers sont organisés chaque année pour traiter les différentes facettes des offres développées par les collectivités et les opérateurs.

Ils traitent de toutes questions posées par le service intégré de rénovation énergétique qu'il soit direct avec des prêts par les opérateurs, ou indirects donc prêts par le secteur bancaire traditionnel.

Le programme fourni aux opérateurs des éléments des méthodes pour mener à bien leurs opérations, permet de constituer une cartographie des expérimentations proposées, en insistant sur les liens inscrits dans le programme, clarifient pour chaque projet les contributions et responsabilités des différents intervenants.

Plusieurs opérateurs ont choisi le tiers financement direct et ont obtenu ou sont en train d'obtenir l'accord de faire crédit de l'Autorité de Contrôle Prudentiel des Risques et de Régulation.

Ce programme s'inscrit dans le dispositif de cofinancement mis en place par la commission européenne et la BEI pour développer l'efficacité énergétique ainsi que celui de créer des guichets uniques spéciaux locaux destinés aux promoteurs de projet.



Réhabilitation de la résidence Boug-Vieux à Voreppe © Virginie Thomas

Expérimentation et recherche

DATE D'ENGAGEMENT
2008

PARTENAIRES
USH / Anah / Anru / UNHAJ / Cnous / Arc

CONTACT
Virginie Thomas
Tél. 01 40 81 63 65
virginie-d.thomas@developpement-durable.
gouv.fr

SITE WEB
www.urbanisme-puca.gouv.fr/reha-requalification-a-haute-performance-r105.html

Le programme national d'expérimentation et de recherche REHA s'est fondé sur une ambition : accompagner le développement de la réhabilitation lourde des bâtiments de logements, ou de bâtiments en logements, dans une perspective environnementale, économique et sociale et dans l'idée d'impulser, en la matière, une nouvelle culture patrimoniale et urbaine.

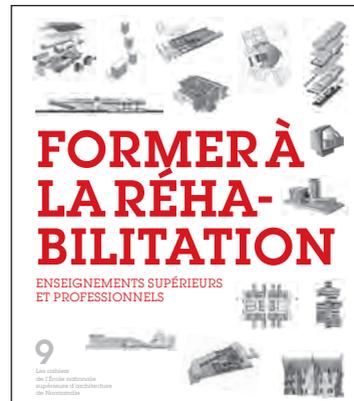
Le programme REHA explore un nouveau champ d'intervention qui vise, par une approche globale de la réhabilitation, le développement d'opérations qui permettent l'atteinte de performances énergétiques, environnementales et de confort équivalentes au neuf, associé à un renouvellement de la qualité architecturale, et qui présentent des solutions de restructuration urbaines pérennes. Dans cet objectif, il favorise et soutient l'émergence de solutions innovantes, évolutives et bas carbone. Au moyen d'expérimentations et à travers les études, recherches et évaluations associées, REHA a vocation à développer les connaissances et à créer des outils facilitateurs pour permettre le montage de ces opérations dans leurs dimensions programmatique, financière, contractuelle, réglementaire et juridique. Pour y parvenir, le programme se déploie à travers plusieurs actions :

1. des appels à propositions à destination des professionnels de la maîtrise d'œuvre et des entreprises de la filière afin de susciter le développement de solutions innovantes, évolutives et bas carbone, et de structurer des équipes opérationnelles pluridisciplinaires mobilisables par les porteurs de projets ;

L'appel à propositions REHA 3, qui sera lancé en septembre 2019, portera sur des projets de réhabilitation lourde intégrant une composante construction neuve. L'objectif est de disposer, à l'issue de cette nouvelle session, d'opérations présentant une offre de logements de qualité, aux normes équivalentes au neuf, sans achat de foncier, en économisant la ressource en matériaux et en maintenant sur place les habitants. Pour y parvenir, cette troisième session entend initier de nouvelles approches de projet et développer des stratégies inédites afin d'accompagner la transformation du parc existant et d'améliorer sa performance sociale et environnementale.

2. l'accompagnement au lancement, au suivi et à l'évaluation de chantiers ;

- **Opération Route du Cap à Sainte-Adresse**, Logeo Seine Estuaire (démarrage du chantier été 2019)
- **Opération Résidence Bouvier à Halluin**, Notre Logis (désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre, décembre 2019)
- **Opération Bourg-Vieux à Voreppe**, Pluralis Habitat (démarrage du chantier et signature de la convention d'expérimentation, juillet 2018)
- **Opération Paul-Louis Lande à Bordeaux**, Habitats Jeunes Le Levain (livraison juin 2019 un an après le lancement du chantier et la signature de la convention d'expérimentation)
- **Opération La Crabe à Colomiers**, Altéa (livraison mai 2018).



3. le développement d'outils facilitateurs pour permettre le montage des opérations dans leurs dimensions programmatique, financière, contractuelle, réglementaire et juridique ; le développement de connaissances au moyen d'études et de recherches ;

- Parution de l'ouvrage « **Former à la réhabilitation. Enseignements supérieurs et professionnels** », Editions Points de Vue, 2018

- « **Du Plan Construction au PUCA, ce que nous disent les études sur la réhabilitation (1971-2018)** » Elise Guillem. Cette recherche a pour objectif de retracer une histoire culturelle des pratiques en réhabilitation basée sur le fonds documentaire du PUCA (en cours)

- « **Vies des logements HLM, devenir d'un patrimoine à redécouvrir et valoriser** », Yaneira Wilson, Adlib. Cette étude exploratoire a pour ambition d'identifier, de donner à voir et d'analyser les différentes campagnes de réhabilitation qui ont été menées sur un bâtiment et d'ouvrir le débat sur les enjeux liés à la nécessité d'une « mémoire » opérationnelle dans un contexte de transition numérique (en cours).

- « **Montage financier des opérations de réhabilitation lourde : méthode d'analyse et évaluation comparative** », Premium Conseils. Sur la base des constats dégagés par cette étude évaluative des pistes d'optimisation et d'expérimentation financières seront proposées (en cours).

- « **Les barres jumelles Euclide & Thalès : un modèle, deux stratégies de réhabilitation, quels enseigne-**

ments ? », Habitat et Territoires Conseils. Etude évaluative (en cours).

4. une action d'animation auprès des réseaux professionnels et de co-production tant avec les praticiens qu'avec les chercheurs afin de constituer un réseau interdisciplinaire.

- **Conférence-débat « (Se) Former à la réhabilitation** », en partenariat avec la Maison de l'Architecture en Ile-de-France et l'Ordre des architectes d'Ile-de-France. Exposition (20 mai 2019)

- **Séminaire international « Réhabilitation de l'habitat : quels enjeux pour le XXI^e siècle ?** » Politecnico de Turin (22-23 novembre 2018). Un ouvrage compilant les contributions produites à l'occasion de ce séminaire est cours de réalisation. Une exposition des meilleurs projets de fin d'études en réhabilitation du logement a été présenté à cette occasion.

- **Appel à contribution de travaux de master, PFE et de doctorats.** Pour nourrir le séminaire international d'échanges, les partenaires organisateurs PUCA + Politecnico de Turin ont lancé un appel à contributions afin d'identifier, diffuser et valoriser des projets urbains, architecturaux et des travaux scientifiques issus de la recherche doctorale.

- **Séminaire « Pratiquer la réhabilitation de l'habitat** » ENSA Paris Belleville (21 juin 2018). Ce deuxième séminaire s'inscrit dans le cadre du cycle « Réhabilitation de l'habitat : Enseigner-Former / Pratiquer ».





4- TERRITOIRE

PAGE 44 — POPSU MÉTROPOLIS

PAGE 45 — POPSU TERRITOIRES

PAGE 46 — RETOUR SUR VINGT ANS D'ACTION PUBLIQUE URBAINE

PAGE 47 — FINANCES LOCALES ET AMÉNAGEMENT

PAGE 48 — RÉINVENTONS NOS COEURS DE VILLE

PAGE 49 — PARANGONNAGE DES VILLES MOYENNES

PAGE 50 — L'ACCESSIBILITÉ DES ESPACES RURAUX AUX MÉTROPOLIS

PAGE 51 — L'INTERNATIONAL COMME RESSOURCE ET CONTRAINTE DES MODES
DE FAIRE DE LA VILLE-CITÉ

PAGE 52 — PRIX DE THÈSE SUR LA VILLE



Marseille © Terra

Recherche

DATE D'ENGAGEMENT
2017

PARTENAIRES
15 métropoles françaises / CGET / Ademe /
Cité de l'architecture & du patrimoine / FNAU
/ ADCF / France Urbaine

CONTACT
Jean-Baptiste Marie
Tél. 01 40 81 24 68
jean-baptiste.marie@developpement-du-
rable.gouv.fr

SITE WEB
www.popsu.archi.fr

Le programme POPSU Métropoles s'inscrit dans la continuité des projets menés par la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines en France et en Europe.

Co-construit et co-financé par l'Etat et quinze métropoles (Aix-Marseille Provence, Bordeaux, Brest, Clermont Auvergne, Dijon, Grand Lyon, Grenoble Alpes, Lille, Montpellier Méditerranée, Nantes, Nice Côte d'Azur, Orléans, Rouen Normandie, Strasbourg, Toulouse), le programme vise à éclairer l'action publique par la confrontation des savoirs scientifiques et opérationnels. Il analyse la situation des métropoles françaises à un moment doublement spécifique de leur histoire. D'une part, alors que la loi les a récemment installées, les métropoles sont confrontées à une forte critique dans le débat public, selon laquelle elles seraient captatrices du développement au dépend des villes petites et moyennes ou des ruralités. Les recherches entendent nuancer cette analyse, en montrant comment les métropoles organisent des interdépendances et des dialogues de solidarité avec d'autres territoires. D'autre part, les métropoles sont confrontées à l'injonction à la « transition » d'un modèle de développement à un autre, que l'on souhaite plus équilibré, économe et durable. Les travaux évaluent la capacité des systèmes métropolitains à infléchir leurs trajectoires. L'année 2018-2019 a été celle de l'installation des plateformes locales de recherche-action et du début des travaux. Dans chacune des métropoles partenaires, des séminaires d'orientation ont rassemblé les élus locaux, des membres des services métropolitains, des chercheurs et des tiers parties-prenantes

identifiés. Ces échanges ont permis la construction collaborative des programmes et des méthodes de recherche. Le 18 janvier 2019, l'Eurométropole de Strasbourg a accueilli le premier Forum annuel POPSU Métropoles, qui a rassemblé des représentants de l'ensemble des plateformes. Cette rencontre a été l'occasion de confronter une première fois les travaux à l'échelle nationale, en faisant apparaître des points de convergence, notamment autour des limites des stratégies d'attractivité, de l'émergence de nouveaux modèles de développement socioéconomiques plus collaboratifs ou encore de préoccupations autour de la valorisation des espaces naturels, agricoles et de faible densité au sein et aux abords des métropoles.

A l'été 2019, quinze rencontres vont avoir lieu dans les métropoles partenaires pour rendre compte et mettre en discussion les premiers résultats des travaux. Au plan national, plusieurs événements seront ensuite organisés au second semestre 2019 pour croiser les regards sur les dynamiques de métropolisation.



Briançon © Raffaele Sergi

Recherche-action

DATE D'ENGAGEMENT
2018

PARTENAIRES
DHUP-AD1 / CGET / CDC / Ademe / Cité de
l'architecture & du patrimoine / Ministère de
la Culture / CGEDD / FNAU / ADCF / AMRF

CONTACT
Jean-Baptiste Marie
Tél. 01 40 81 24 68
jean-baptiste.marie@developpement-du-
rable.gouv.fr

SITE WEB
www.popsu.archi.fr

Le programme POPSU Territoires vise à mieux connaître les mutations des petites villes et les ruralités françaises, qui apparaissent confrontées à des dynamiques contradictoires et encore mal connues, telles que la déprise démographique et commerciale ou des revitalisations par les activités touristiques, culturelles et industrielles.

Il s'inscrit dans le cadre de l'action gouvernementale en faveur de la redynamisation des villes petites et moyennes et est complémentaire du programme POPSU Métropoles, dans la mesure où il rend compte des effets du processus de métropolisation dans des territoires non-métropolitains. Dans ce contexte, sont encouragées la réalisation d'études de cas à même de rendre compte précisément de la diversité des situations, en évitant les écueils de la monographie territoriale descriptive et de l'analyse surplombante. L'association précoce des acteurs locaux aux projets est prévue, pour que la recherche éclaire l'actualité du territoire et nourrisse l'action des décideurs.

Une première consultation de recherche-action, lancée en juin 2018, a permis de désigner six projets de recherche lauréats. Ils portent sur les fluctuations démographiques saisonnières à Marseillan (Hérault), sur les stratégies de développement territorial de Château-Thierry (Aisne) et de Rive-de-Gier (Loire), sur le modèle économique de Vitré (Ille-et-Vilaine), sur une démarche de marketing territorial initiée par l'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse) ainsi que sur la mobilisation des ressources foncières et immobilières dans le centre-ville historique de Briançon (Hautes-Alpes). Ces

projets ont été présentés lors du séminaire de lancement du programme qui s'est tenu le 14 novembre 2018 à la Cité de l'architecture et du patrimoine. Les travaux sont en cours et vont donner lieu, à l'été 2019, à la mise en place de six séminaires de co-construction et forums. Ces moments d'échanges permettront, d'une part, la mise en discussion des éléments rassemblés par les équipes de recherche avec les acteurs locaux. D'autre part, ils seront l'occasion d'associer le grand public à la recherche lors de moments conviviaux présentation des premiers résultats. Les recherches donneront aussi lieu à la réalisation d'un film documentaire.

De façon à constituer un répertoire de cas pouvant viser à la représentativité, une deuxième consultation de recherche-action a été mise en place entre le 19 avril et le 5 septembre 2019. Elle permettra la réalisation d'une dizaine d'études de cas complémentaires.



Grenoble © Mariusz Kucharczyk

Recherche

DATE D'ENGAGEMENT
2016

CONTACTS
François Ménard / Bertrand Vallet
Tél. 01 40 81 24 79 / 24 80
francois.menard@developpement-durable.
gouv.fr
bertrand.vallet@developpement-durable.
gouv.fr

SITE WEB
www.urbanisme-puca.gouv.fr/retour-sur-vingt-ans-d-evolutions-des-modes-d-a644.html

Les évolutions des modes de conduite de l'action publique dans le champ des politiques d'aménagement urbain, de la ville ou de l'habitat ont été nombreuses ces vingt dernières années : nouvelles vagues de décentralisation, multiplication des agences, réforme territoriale en cours...

Parallèlement à ces réformes, des transformations à bas bruit se sont opérées dans les modes de faire et les organisations des différents dépositaires de l'action publique (diffusion des logiques du new public management, du ranking des villes, intégration de la durabilité, maîtrise des coûts et du risque, élargissement des parties-prenantes...).

En 2015-2016, un séminaire de recherche de 6 séances a mis à plat ces principales évolutions afin d'en permettre une compréhension systémique. Comment ces évolutions modifient-elles les modes d'action publique ? Quelles sont leurs incidences sur le rôle et le fonctionnement de l'Etat et des collectivités ? Ce séminaire a abouti à la production d'un ouvrage de synthèse en décembre 2018 intitulé « (Re) penser les politiques urbaines - Retour sur vingt ans d'action publique dans les villes françaises (1995-2015) » dans la collection *Recherche* et des interviews vidéo de chaque séance ont été mises en ligne sur notre site Internet afin de rendre compte des réflexions chemin faisant.

Parallèlement au cycle de séminaires, il est apparu important d'engager une réflexion permettant d'analyser ces évolutions de l'action publique à la lumière des grandes transformations sociétales. Il s'agit alors de rendre compte de ce qui change l'action publique et non ce qui change dans l'action publique. Pour ce faire, la démarche exploratoire conduite par Alain Bourdin, Michel Casteigts et Joël Idt consiste à considérer à la fois les analyses qui permettent de rendre compte des transformations sociétales et les théories centrées sur l'action publique. Ce second chantier de recherche donnera lieu à la publication fin 2019 de deux ouvrages collectifs aux éditions de l'Aube.





© Pexels

Recherche

DATE D'ENGAGEMENT
2018

PORTEURS DU PROJET
AdCF, réseau FIL

CONTACT
François Ménard
Tél. 01 40 81 24 79 / 24 61
francois.menard@developpement-durable.
gouv.fr

SITE WEB
www.urbanisme-puca.gouv.fr

Lancé en 2014, le réseau FIL (pour « Finances locales ») a pour vocation de fédérer des experts, chercheurs et acteurs locaux intéressés par la thématique des finances publiques locales et à promouvoir des travaux et la recherche appliquée dans ce domaine.

Porté par un noyau constitué par l'AdCF et le Lab'Urba, il implique outre le PUCA, d'autres acteurs notamment la Banque des Territoires et la Banque postale.

Domaine complexe et souvent réservé aux spécialistes, les finances locales souffrent de ne pas être toujours étudiées à leur juste mesure dans la recherche urbaine, y compris parmi les économistes ; inversement c'est un domaine où la recherche est peu mobilisée par les acteurs et où les savoirs peinent à se renouveler.

Pourtant, qu'il s'agisse d'étudier les déterminants économiques de l'aménagement local, le coût des investissements « verts » ou la place de la péréquation intercommunale dans les politiques locales de solidarité, on gagne à s'y intéresser. C'est pour cette raison que le PUCA s'est engagé dans ce réseau et a participé aux différentes éditions de son colloque annuel, publiant en 2016 un état de la connaissance faisant référence.

En 2018, tandis que se consolidait la structuration du réseau (constitution en association loi 1901), le PUCA a apporté son concours technique au lancement d'un double appel en 2018 : appel à propositions de recherche en direction des chercheurs et appel à manifestation d'intérêt en direction des collectivités. L'accent a été mis sur la thématique de l'investissement public local et de son financement et a donné lieu à une quinzaine de propositions dont 5 ont été retenues et sont actuellement en cours d'engagement. Le PUCA est associé à leur pilotage, leur financement et leur valorisation.



Le Puy-en-Velay © Jean-Louis Zimmermann

Concours

DATE D'ENGAGEMENT
2018

PORTEURS DE L'ACTION
CGET / Banque des territoires / Action
Logement / Anah / CAPA

CONTACT PUCA
Anne Vigne
Tél. 01 40 81 24 61
anne.vigne@developpement-durable.gouv.fr

SITE WEB
www.cget.gouv.fr/actualites/54-villes-laurates-de-reinventons-nos-coeurs-de-ville

Le 19 mars 2019, le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et les partenaires financeurs du programme Action Cœur de Ville (Caisse des Dépôts, Action Logement, ANAH), en liaison avec le ministère de la Culture, a annoncé la liste des villes lauréates et retenues « Réinventons nos cœurs de villes ».

Sous le label *Réinventons nos cœurs de ville* avec un appui de l'Etat et des partenaires financeurs, 112 villes sont ainsi accompagnées à lancer leur propre Appel à Projets local dont une première vague sera ainsi annoncée dès juin 2019 et bénéficiera d'une large communication nationale afin d'attirer investisseurs privés et de stimuler les réseaux professionnels de l'urbanisme et de l'architecture.

Les villes trouveront à travers cette démarche un soutien supplémentaire à leur projet de territoire, avec un effet levier en termes d'attractivité : une visibilité nationale pour amplifier la notoriété de leur territoire et de leur site en centre-ville.

Le PUCA est chargé, au côté du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), de la coordination nationale du programme

Réinventons nos cœurs de ville a vocation à apporter des projets immobiliers mixtes directement opérationnels.

Les Appels à Projets porteront sur des terrains ou des bâtiments proposés par les communes du programme Action Cœur de Ville et pour lesquels la maîtrise foncière sera assurée au plus tard début 2020. Ils sont situés directement en centre-ville, dans le périmètre envisagé pour l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).

Ils s'adressent à des équipes pluridisciplinaires composées d'opérateurs immobiliers, investisseurs, architectes, urbanistes, paysagistes, programmistes et designers, qui devront proposer un projet en accord avec les ambitions et la stratégie de la convention-cadre Action Cœur de Ville des villes sélectionnées.



Vierzon © TijsB

Recherche et séminaire

DATE D'ENGAGEMENT
2018

PORTEURS DU PROJET
CGET / AdCF / CDC / DHUP

CONTACT
Martine Vernhes
Tél. 01 40 81 97 41
martine.vernhes@developpement-durable.
gouv.fr

SITE WEB
www.urbanisme-puca.gouv.fr/les-villes-moyennes-dans-la-representation-et-les-a1384.html

Les villes moyennes font l'objet d'un retour dans le débat public. Pourquoi un tel intérêt ? La « ville moyenne » condenserait-elle un certain nombre d'inquiétudes sur le « modèle français » ?

La métropolisation et la périurbanisation, souvent mises en avant pour expliquer les mutations territoriales récentes, porteraient un coup de grâce aux villes moyennes. L'enjeu des villes moyennes est triple : un enjeu de reconversion économique, un enjeu républicain de présence territoriale de l'Etat, un enjeu culturel. Ce constat a donné lieu à une politique dédiée.

Dans les autres pays, observe-t-on les mêmes représentations de l'enjeu constitué par les « villes moyennes » ? Autrement dit, la France se singularise-t-elle par la nature des problèmes et/ou par les représentations dominantes ?

Pour comprendre les singularités françaises, un travail de parangonnage avec d'autres pays a son utilité. D'ailleurs, métropolisation et périurbanisation s'y retrouvent. Le PUCA a ainsi retenu le projet de l'équipe de chercheurs constituée par Xavier Desjardins (professeur de géographie à Paris 1), par Philippe Estèbe chercheur à Acadie et par 3 chercheurs étrangers : Olivier Sykes pour l'Angleterre, Andreas Schulze-Baing pour l'Allemagne et Guiseppe Bettoni pour l'Italie.

Une mise au regard de l'enjeu des villes moyennes en France a été réalisée avec l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, pays de dimension, de mode de vie et d'organisation sociopolitique comparables à la France.

Quatre types de travaux ont été mobilisés :

1. une comparaison de la construction statistique, aujourd'hui possible, de l'objet villes moyennes et des évolutions des représentations de la hiérarchie urbaine (villes moyennes, *mittelstädte*, *second-tier cities*).
2. une caractérisation des dynamiques principales des villes moyennes.
3. une étude des discours politiques sur les villes moyennes depuis les années 1970 (contenu des programmes et temporalité ?)
4. une étude des discours savants sur les villes moyennes depuis les années 1970.

Le rapport aujourd'hui achevé met en relief des spécificités ; il constituera, fin 2019, la matière première d'un colloque réunissant chercheurs et acteurs des villes moyennes pour tirer les enseignements des résultats.

Un ouvrage paraîtra dans la collection *Recherche*.



Prés salés est de la Teste © Terra

Recherche

DATE D'ENGAGEMENT
2018

PARTENAIRE
CGET

CONTACT
Martine Vernhes
Tél. 01 40 81 97 41
martine.vernhes@developpement-durable.
gouv.fr

SITE WEB
www.urbanisme-puca.gouv.fr

L'espace rural, regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées). Cet espace est très vaste, il représente 70% de la superficie totale et les deux tiers des communes de la France métropolitaine.

Il s'agit de caractériser les espaces ruraux à partir de leur « isolement » supposé, que l'on propose d'examiner en termes d'accessibilité à leur métropole de rattachement. Le sujet est d'actualité, en raison du découpage des 13 régions, des flux qui les irriguent et des problématiques d'isolement possibles de certains espaces à des équipements et aménités présents dans les métropoles.

L'objectif de ce travail de recherche en cours est d'apporter un éclairage complémentaire à la connaissance des zones rurales dites « isolées » définies par l'INSEE.

Pour quantifier et qualifier leur isolement celui-ci est estimé en fonction du temps d'accès aux métropoles estimé à partir de données structurelles et fonctionnelles.

Le travail s'appuie sur une analyse cartographique, caractérisant l'accessibilité des espaces ruraux entendue en termes de proximité à/par des réseaux de transport rapide et/ou à grande vitesse.

Le travail de recherche est réalisé par l'INRA en lien avec l'IFSTTAR. Il s'appuie sur la réalisation de cartes d'accessibilité (ou de non accessibilité) au travail, aux loisirs, aux services publics, aux personnes, aux pôles politico-administratifs, aux commerces, etc.

La remise du rapport est prévue en décembre 2019.



INTERNATIONAL COMME RESSOURCE ET CONTRAINTE DES MODES DE FAIRE DE LA VILLE-CITÉ



Milan © Miquel Fabre

Recherche

DATE D'ENGAGEMENT
2016

PORTEURS DU PROJET
LATTS

CONTACT
Lionel Martins
Tél. 01 40 81 24 40
lionel.martins@developpement-durable.
gouv.fr

SITE WEB
www.urbanisme-puca.gouv.fr/l-international-comme-ressource-et-contrainte-des-a766.html

Le programme de recherche *L'international comme ressource et contrainte des modes de faire la ville-cité*, mené par le PUCA et le LATTS depuis 2016, vise à éclairer les dynamiques de mondialisation à l'oeuvre sous l'angle des contraintes, des ressources et des opportunités qu'elles présentent pour le développement et le gouvernement des villes.

Car les villes ne sont pas que l'expression matérielle et spatiale de ce mouvement, elles en sont (aussi) les actrices directes ou indirectes. En d'autres termes, ce programme de recherche traite des tenants et aboutissants de l'action internationale des villes, en accordant une attention particulière aux modalités contemporaines de la fabrique urbaine dans toutes ses dimensions : culturelle et imaginaire, matérielle et technologique, économique et financière, politique et sociale.

Le programme a mobilisé près d'une quarantaine de chercheurs (dont bon nombre de chercheurs étrangers) dans le cadre d'un cycle international d'ateliers de travail, avec des études de cas sur plus d'une quinzaine de villes à travers le monde, et convoquant des cadres d'analyse relevant de la science politique, de la géographie, de l'économie, de l'histoire, de l'urbanisme et du planning.

En octobre 2018, un colloque international a réuni près d'une centaine de chercheurs et d'acteurs (élus locaux, responsables techniques de collectivités territoriales, responsables institutionnels nationaux et de réseaux de collectivités ter-

ritoriales, consultants) pour mettre en discussion les actions déjà menées par les responsables publics, ou celles qui pourraient l'être, pour mieux accompagner, orienter ou réguler le mouvement d'internationalisation des villes et répondre aux enjeux auxquels font face les économies, les sociétés et les espaces urbains. L'ouvrage-rapport du programme et du colloque est en cours de finalisation, et sera publié à l'été 2019.

Plusieurs actions de recherche spécifiques ont par ailleurs été conduites dans le cadre de ce programme sur : les villes dissidentes, les consultants internationaux en urbanisme, les plateformes de location touristique, et enfin la diplomatie climatique des villes. Elles font (ou feront) l'objet en 2019 de publications dans la collection *Réflexions en partage*.



Bordeaux © a'urba

Concours

DATE D'ENGAGEMENT

Action pluriannuelle

PARTENAIRE

APERAU / Institut CDC pour la Recherche –
Caisse des Dépôts

CONTACT PUCA

Lionel Martins
Tél. 01 40 81 24 40
lionel.martins@developpement-durable.
gouv.fr

SITE WEB

www.urbanisme-puca.gouv.fr/prix-de-these-sur-la-ville-r53.html

Le Prix de thèse sur la ville a pour objet de récompenser les meilleures thèses de doctorat soutenues en France ou à l'étranger, rédigées en langue française, et traitant de la ville avec :

- une ouverture interdisciplinaire
- une dimension spatiale sensible dans la façon de traiter les thèmes abordés
- une approche théorique et critique d'une part, concrète ou opérationnelle d'autre part, ces deux dimensions s'enrichissant l'une l'autre
- une réflexion sur l'action et (ou) tournée vers l'action opérationnelle
- une dimension personnelle et innovante dans la démarche
- un cadre de référence international.

Sur les 58 thèses présentées en 2018, le jury, composé paritairement de chercheurs et de praticiens de disciplines et de compétences variées (aménagement, urbanisme, architecture, géographie, sciences politiques, économie, histoire, droit), a attribué à :

- Matthieu GIMAT le Grand Prix pour sa thèse de doctorat en géographie "Produire le logement social. Hausse de la construction, changements institutionnels et mutations

de l'intervention publique en faveur des HLM (2004-2014)", soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, sous la direction de Sylvie Fol ;

- Zhipeng LI un Prix Spécial pour sa thèse de doctorat en géographie "La diaspora Wenzhou en France et ses relations avec la Chine", soutenue à l'Université de Poitiers, sous la direction d'Emmanuel Ma Mung ;
- Julie VASLIN un Prix Spécial pour sa thèse de doctorat en science politique "Esthétique propre. La mise en administration des graffitis à Paris de 1977 à 2017", soutenue à l'Université de Lyon 2, sous la direction de Gilles Pollet.

Les prix ont été remis le 19 juin 2018 dans le cadre des 20^{èmes} rencontres internationales en urbanisme de l'APERAU qui se sont déroulées à Lille.

Organisme national de recherche et d'expérimentation sur l'urbanisme, la construction et l'architecture, le Plan Urbanisme Construction Architecture, PUCA, s'appuie sur un secrétariat permanent rattaché au ministère de la Transition écologique et solidaire et au ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

Le PUCA développe à la fois des programmes de recherche incitative, et des actions d'expérimentations et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine. Il associe au sein d'un Comité des Directeurs les administrations concernées du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de la Cohésion des territoires (Direction Générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature et Direction de la Recherche et de l'Innovation) ainsi que celles du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (Direction de la Recherche et Direction de la Technologie) et du ministère de la Culture (Direction de l'Architecture et du Patrimoine).

Le PUCA dispose également d'un Comité des parties prenantes. Présidé par Robert Herrmann, président de l'Eurométropole de Strasbourg, ce comité réunit des représentants des milieux professionnels, scientifiques, éducatifs, de la société civile et des décideurs urbains : collectivités locales et aménageurs publics. Il définit les priorités de la recherche et de l'expérimentation, débat des résultats des évaluations et propose les programmes pluri-annuels et annuels.

Le secrétariat permanent, dirigé par Hélène Peskine, est chargé de piloter l'exécution des programmes, et d'en valoriser les résultats.

Des actions de valorisation sont régulièrement organisées : séminaires, colloques, publications, complétées par l'édition de nombreux ouvrages issus des rapports de recherche, d'étude et d'évaluation commandités par le PUCA.

CRÉDITS ICONOGRAPHIQUES

Couverture Forum POPSU à Strasbourg – PUCA
P. 8-9 Tag dans un centre provisoire d'accueil des migrants à Paris – Terra
P. 22-23 Paris – Terra
P. 36-37 Opération MasCobado à Montpellier – Eric Bernath
P. 44-45 Daria from Taskarmy sur Unsplash

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Hélène Peskine, secrétaire permanente du PUCA

COORDINATION ÉDITORIALE, CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Christophe Perrocheau, PUCA, mai 2019

ISBN : 978-2-11-138173-5

IMPRESSION

MCTRCT/MTES/SG/SPSSI/ATL2



Plan Urbanisme Construction Architecture
Grande Arche de La Défense
Paroi Sud
92055 La Défense Cedex

Tél. +33 (0)1 40 81 24 33 | +33 (0)1 40 81 73 09
www.urbanisme-puca.gouv.fr
🐦 @popsu_puca